

200 5 ANS DE DE

Sarkozy n'a ni la stature historique du général de Gaulle, ni la solidité rurale de Pompidou, ni la roublardise aristocrate de Giscard, ni la culture politique de Mitterrand, ni l'enracinement populaire de Chirac. Son « talent » s'est exprimé dans la sphère médiatique, espace instable et précaire s'il en est. Il s'est distingué, souvent avec grossièreté, comme l'homme de main du grand patronat. Il avait été chargé par le Medef de plusieurs missions : détruire le « modèle » social français, aligner le pays sur le libéralisme le plus débridé, atténuer la souveraineté nationale. Après cinq ans de casse, jusqu'au bout, il a rempli le cahier des charges fixé par la grande finance, la droite réactionnaire et revancharde, celle qui, dans l'histoire de la France, a toujours trahi les intérêts du peuple, voici ce que le patronat et ses représentants au pouvoir voulaient, voici ce qu'ils ont fait. Voici ce que nous souhaitons pour les salariés et les retraités.

Dossier réalisé par Yolande Bachelier, José Fort, Yvon Huet, Gérard Le Puill, Michel Scheidt.

DOSSIER

7-2012

STRUCTION MASSIVE

éducation

retraite

liberté

santé



Les acquis sociaux et démocratiques

Quelques semaines après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, Denis Kessler, vice-président du Medef, aujourd'hui reconverti dans les assurances, précisait les objectifs du patronat et de son chargé d'affaires installé à l'Élysée. L'éditorial du journal Challenge daté du 4 octobre 2007 signé Kessler résumait parfaitement l'action de cinq ans de casse menée par Sarkozy et son équipe.

« **L**e modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance », écrivait Denis Kessler qui poursuivait : « Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale... À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »

Entre le patronat et le gouvernement, les mesures contre les acquis sociaux et démocratiques avaient été soigneusement concoctées plusieurs mois avant l'élection présidentielle de 2007, lors de réunions discrètes suivies d'ateliers organisés par l'UMP pour la galerie médiatique. Tout était ficelé d'avance. Une fois terminée la soirée au Fouquet's, les premières « réformes » ou plutôt le plan d'attaque se déployait dans tous les do-

maines de la vie économique, sociale et institutionnelle. Ainsi, la « rupture » tant souhaitée devait intervenir le plus vite possible au pas cadencé. Avec un premier couac. Quelques jours avant les élections législatives de 2007, l'équipe du sinistre Fillon annonçait tout haut ce qui se tramait tout bas : la mise au point d'une nouvelle TVA mal nommée TVA « sociale ». Marche arrière toute de crainte d'un revirement électoral.

En annonçant, fin janvier dernier, les augmentations de la TVA, Sarkozy tient donc sa première promesse au titre de la baisse du coût du travail qui plomberait l'économie française. Le président sortant avait fait cette promesse lors des journées du Medef du mois d'août 2007. Pas seulement. Il avait confirmé son action « déterminée » dans le domaine des retraites, de la santé, de l'enseignement avec une décision phare : la disparition de dizaines de milliers de postes de fonctionnaires.

Dans le même mouvement, des largesses fiscales étaient accordées aux Français les plus riches. Ceux qui se gavent peuvent être satisfaits de « leur » président. Pas les enseignants, les infirmières, les policiers, les pompiers, plus généralement les salariés et les retraités qui n'ont vu qu'une chose durant ces cinq dernières années : la chute de leur pouvoir d'achat. Pas les chômeurs dont

VN n°150 - Avril 2009



X en ligne de mire

le nombre croît chaque mois, pas les jeunes à l'avenir bouché, pas les locataires aux loyers augmentés, pas les dix millions de pauvres, pas les SDF...

Sarkozy avait annoncé vouloir « karchériser » les cités populaires. Elles sont à l'abandon. Il brandissait le « Grenelle de l'environnement » comme une victoire personnelle. Il est enterré. Il annonçait une « République irréprochable ». Les affaires succèdent aux affaires. Il s'étrangle en vantant la souveraineté de la France et la livre à l'Otan.

Cet homme est dangereux. À un point tel, que la grande bourgeoisie française, la traditionnelle pas celle des parvenus et autres bling-bling, pense à l'avenir en ne plaçant pas ses œufs dans le même panier. Sarkozy a été pendant un temps leur homme. S'il est cuit, et il semble qu'il le soit, la grande bourgeoisie française et le Medef le jetteront dans une fosse pour installer un nouveau champion. ■



Tir à vue sur les retraites

Il existe un lien de cause à effet entre la financiarisation de l'économie, les délocalisations industrielles et les réformes successives des systèmes de retraite destinées à réduire les pensions.

C'est déjà le gouvernement Balladur qui réforme le système des retraites du secteur privé en France, juste avant la signature de l'accord de l'OMC sur la libéralisation du commerce mondial par la baisse sensible des tarifs douaniers aux frontières.

Cette réforme fait progressivement passer le calcul des pensions versées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) des dix meilleurs années (pour les gens nés en 1933) aux vingt-cinq meilleures années (pour les gens nés en 1948 et après). Il en résulte une réduction très variable des pensions servies en fonction du déroulement de carrière de chaque salarié du secteur privé. Dans le même temps, on passe sur dix ans de 150 à 160 trimestres de cotisations pour pouvoir bénéficier d'une pension complète. Ce qui augmente le nombre de retraités -notamment parmi les femmes- aux pensions amputées par la précarité et la décote.

La réforme Fillon de 2003 a étendu aux fonctionnaires et aux autres régimes spéciaux l'augmentation de la durée de cotisation, tandis qu'une troisième réforme, conduite sous la présidence de Nicolas Sarkozy, est venue allonger une nouvelle fois la durée de cotisation pour les gens nés à partir des années 1950. Le tout dans un contexte de dégradation et de précarisation accrue de l'emploi, de poursuite des délocalisations industrielles, de compression des salaires, avec des recettes réduites pour alimenter les budgets de la Sécurité sociale, de la Cnav et ceux des régimes complémentaires.

D'où de nouvelles pressions du gouvernement depuis des années pour contenir l'augmentation des pensions de retraite en-dessous de l'inflation générale, et très en-dessous des hausses de prix des produits que l'on paie tous les jours ou tous les mois, comme l'alimentation, l'énergie, le loyer...

Dans cette spirale du déclin imposée par la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon, les retraités ont été particulièrement maltraités ces dernières années. Au point que l'on compte de plus en plus de personnes âgées en difficulté, parfois surendettées, obligées d'aller quémander de la nourriture auprès des associations caritatives après une vie de travail.

Dans le même temps, les remboursements de soins sont de moins en moins couverts par la Sécu, tandis que les prélèvements mensuels de la mutuelle sur les pensions augmentent.

Voilà de quoi donner à réfléchir à tous les retraités en cette année électorale, alors que le pouvoir politique cherche à les culpabiliser en leur suggérant, du matin au soir, qu'ils ont vécu au-dessus de leurs moyens et qu'ils ont endetté la France. Or, ceux qui ont endetté la France sont depuis vingt ans à la tête de l'État, à celle des grandes entreprises qui délocalisent, à la tête des banques qui spéculent en achetant de la dette d'État en Grèce, en Espagne, en France, au Portugal, en Irlande, en Italie et ailleurs.

Depuis cinq ans, les retraités sont maltraités en France comme jamais, mais cela a débuté bien avant l'arrivée de Sarkozy à l'Élysée. ■

VN n°166 - Décembre 2011





Claudine : Vivre avec 700 euros

Claudine n'est pas à la Cgt. Non pas qu'elle ne partage pas les valeurs de ce syndicat, bien au contraire, mais la vie a fait qu'elle ne l'a pas rencontrée. Elle découvre Vie nouvelle pour la première fois et nous livre le témoignage de sa vie.

Née à Aubervilliers en 1947, Claudine vit à Paris, dans le XI^e arrondissement. Ses parents, enfants d'ouvriers, ont suivi l'ascenseur social de leur génération en finissant leur carrière confortablement. À 18 ans, elle obtient un BTS de secrétariat. Elle est obligée d'interrompre ses études et de travailler, son père traversant une période de chômage. Pendant trois ans, elle fait de l'intérim et puis vient une grave maladie. Elle se retrouve en invalidité pen-

dant plus de vingt ans avec une petite pension qui sert d'appoint à une vie où elle donne un coup de main à son mari brocanteur, tout en élevant ses trois enfants. Divorcée, elle trouve, en 1997, un emploi contractuel de collaboratrice à la mairie de Paris, avec un salaire d'environ 1500 € par mois. En 2007, lorsqu'elle fait son bilan de carrière pour la retraite, on lui prévoit 616,97 euros bruts pour sa retraite. Elle prolonge son contrat jusqu'à 65 ans. Elle se porte bien et n'a aucune difficulté sur le plan professionnel, mais lui permettra-t-on de poursuivre au-delà? Claudine touchera alors seulement 700 euros! Malgré un loyer extrêmement faible, en comptant la mutuelle, l'EDF, le téléphone, la télévision et Internet, il ne lui reste plus assez pour manger correctement. Claudine est fière. Certes, elle a ses enfants -qui lui

apportent du bonheur- mais elle ne veut pas dépendre d'eux, ni demander des aides. Tant qu'elle est salariée, elle verse des dons au Secours populaire. Après, elle ne pourra plus aider les autres. Elle n'est pas sûre de pouvoir garder son logement et sa demande est toujours en suspens. Elle ne veut pas quitter ce Paris qu'elle aime tant, où elle a toutes ses attaches, pour s'exiler en banlieue, dans l'anonymat.

Claudine partage les revendications de la Cgt. Elle trouve honteux que tant de femmes, comme elle, soient, après une vie de labeur dans une telle situation. À 65 ans, Claudine va être obligée de chercher n'importe quel travail pour survivre, du moins tant que sa dernière fille sera au chômage, malgré un diplôme d'architecte d'intérieur. Le monde marche sur la tête, assurément. Il faut que ça change! ■

Pouvoir d'achat en berne

Chez les partisans de la délocalisation des usines et de certaines entreprises de services vers les pays à bas coûts de main-d'œuvre, il est de bon ton d'affirmer que ces délocalisations rendent du pouvoir d'achats aux consommateurs que nous sommes, car nous trouvons ainsi des chaussures, des vêtements, de l'électroménager et du matériel informatique bien moins chers que ceux produits en France.

Il n'y a dans ces propos qu'une apparence de vérité. Les produits réimportés des pays à bas coûts de main d'œuvre augmentent la marge bénéficiaire des industriels qui délocalisent et des importateurs qui font fabriquer en Asie et ailleurs. La marge des distributeurs est également plus forte que sur des produits fabriqués en France, ce qui pousse ces derniers à ne plus référencer le « made in France »

dans leurs magasins. Voilà comment les importations de produits manufacturés ont augmenté de 50 % en dix ans, le chiffre étant donné par Nicolas Sarkozy le 29 janvier à défaut de la véritable explication. Voilà comment la France accuse un déficit commercial de 75 milliards d'euros en 2011, ce qui augmente mécaniquement son taux d'endettement.

Au mieux, le jeu des délocalisations et des réimportations a permis d'entretenir une faible inflation depuis une quinzaine d'années en France. Mais il n'a pas rendu du pouvoir d'achat aux consommateurs. Car, hors élévation de la qualification professionnelle, les augmentations de salaires n'ont fait que suivre l'évolution des prix mesurée par l'indice Insee. Parallèlement, des millions de salariés ont été touchés par les licenciements, le chômage, la précarité de l'emploi avec un revenu souvent amputé durablement chaque fois qu'il fallait remonter la pente après une perte d'emploi. Ils sont des millions à avoir perdu du pouvoir d'achat de cette manière. ■



La Finance a désindustrialisé la

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy a aggravé la crise de la société française et fait payer la note au petit peuple afin de rendre les riches encore plus riches. Avant lui cependant, des choix politiques de même nature ont été faits en France -sous des gouvernements de droite mais aussi de gauche- au profit de la finance contre le travail. Ces choix ont nourri et aggravé au fil des ans la situation de l'immense majorité des Français.

Pour comprendre comment la France a liquidé tant de productions utiles et d'emplois industriels, il faut remonter à la phase de libéralisation du commerce mondial négociée dans le cadre du cycle de l'Uruguay Round. Cette vaste négociation commerciale planétaire, entamée au milieu des années 1980, dans le cadre du Gatt, a débouché sur la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors du sommet de Marrakech en 1994. C'est là que l'Europe a accepté de baisser ses tarifs douaniers de 30 à 40 % sur des produits manufacturés comme la chaussure, l'habillement, les meubles, l'électronique et la plupart des produits agricoles.

Dans les industries de main d'œuvre, il devenait plus intéressant pour les patrons de délocaliser leurs productions vers les pays à bas coûts salariaux. Dans le même temps, les grandes entreprises donneuses d'ordre exigeaient de leurs sous-traitants basés en France des prix qu'ils ne pouvaient pas tenir et les contraignaient ainsi à la faillite ou à la délocalisation. Quand ils résistaient encore, les petits industriels qui produisaient des vêtements, des jouets, des meubles, des chaussures étaient déréférencés par les enseignes de la grande distribution pour cause de prix trop élevés. Du coup, ils n'accédaient pas au marché intérieur!

Le 29 janvier dernier, sur plusieurs chaînes de télévision, Nicolas Sarkozy a fait mine de s'indigner devant la perte de 500 000 emplois industriels dans notre pays entre 2000 et 2010. Mais ces pertes sont avant tout imputables aux délocalisations. Celles-ci sont devenues de plus en plus rentables au fur et à mesure que diminuaient les tarifs



VN n°165 - Octobre 2011



France

douaniers, et cette diminution a été étalée sur une douzaine d'années aux frontières communes de l'Union européenne. Cette situation a été acceptée par la France quand le gouvernement Balladur a approuvé l'accord de Marrakech et la création de l'OMC en 1994. Nicolas Sarkozy était alors ministre du Budget.

À partir de 2004, puis de 2007, l'entrée des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne s'est traduite par la suppression des tarifs douaniers entre ces pays et l'Europe des 15 pour former l'Europe des 27. Ce qui a donné lieu à de nouvelles vagues de délocalisations de la production française vers ces pays à bas salaires avec des travailleurs généralement bien formés. Pour ne prendre qu'un seul exemple, c'est après l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne que Continental a fermé son usine de pneus de Clairoux et licencié

1 200 salariés en Picardie pour délocaliser sa production en Roumanie où le salaire mensuel moyen était de 400 €. Ce n'est donc pas une TVA augmentée de 1,6 % sur les pneus importés de Roumanie qui va rendre demain les pneus produits en France plus compétitifs.

La production industrielle reculant, notre pays voit son déficit commercial se creuser d'année en année au point d'atteindre 75 milliards d'euros pour la seule année 2011. Le nombre de chômeurs ne cessant d'augmenter, le déficit de l'Unedic s'est lui aussi creusé au fil des ans, de même que celui de la Sécurité sociale. Mais tout le monde n'a pas été perdant dans cette affaire, les bénéfices des grandes entreprises industrielles et financières du CAC 40 n'ont cessé d'augmenter. Dix points de richesse ont été soustraits aux salaires en vingt ans pour être transféré vers la rémunération des capitaux. ■

Le patronat ne fait pas dans la dentelle

Le scénario de délocalisation des productions françaises vers les pays à bas coûts de main-d'œuvre est bien rodé. Les grands groupes choisissent leur proie en fonction de plusieurs critères: une production de qualité, une réputation internationale, « une marque » afin de s'assurer de leur potentiel de rentabilité la plus large. Il s'agit pour le repreneur « d'acheter » l'image, le prestige, le savoir-faire, les parts de marché, les outils, et de faire produire ailleurs, avec une main d'œuvre dont les salaires sont divisés par cinq, voire plus.

Ensuite le processus se met en marche: mise en difficulté financière de l'entreprise orchestrée par les banques,

menaces de réduction d'effectifs, puis l'hallali est sonné et la mise en liquidation signifiée.

Les repreneurs se présentent, faisant la fine bouche, trop de personnels, pas assez de productivité, de modernité dans la gestion! Bref, rien ne va plus! Il faut trancher dans le vif, diviser par cinq ou dix les effectifs et délocaliser partiellement, dans un premier temps, en évitant les remous syndicaux.

Depuis cinq ans de nombreuses activités et entreprises ont été délocalisées, avec la complicité du gouvernement, sous couvert de la crise. La pression des actionnaires pour augmenter le pourcentage de rentabilité à deux chiffres est de plus en plus menaçante. La désindustrialisation de la France ne semble





Assemblée des salariés
à l'usine d'Yssingaux.

inquiéter que les salariés. C'est comme si le patronat bradait le savoir-faire ouvrier, vendait la France du travail.

Pour l'entreprise Lejaby qui a défrayé la chronique tout récemment, la lutte des salariés avec la Cgt a quelque peu bousculé le processus. La période pré-électorale leur a permis d'obtenir un premier succès, une partie des emplois sont maintenus à Yssingaux. La presse, en mettant en exergue cette lutte pour le maintien de l'entreprise sur le site, s'est servie de la relation très particulière que les Françaises entretiennent avec cette production de lingerie, signe de qualité, de confort, d'intimité et de désir.

Le savoir-faire des ouvrières, leur créativité, leur attachement au produit représentent tout à la fois une force et une fragilité. La fabrication de lingerie est un des métiers les plus sophistiqués de l'industrie textile. Il faut vingt minutes à une main experte pour assembler la quinzaine de pièces, parfois

beaucoup plus, qui composent un soutien-gorge. Par ricochets, la fabrication des tissus précieux, comme la dentelle de Calais, de réputation mondiale, va se trouver en grande difficulté et, sans décision nationale forte, la chaîne sans fin des délocalisations se poursuivra.

Le rachat de l'unité de production d'Yssingaux par un fabricant d'articles de cuir de luxe permet, certes, le maintien d'une centaine d'emplois, mais cela ne règlera pas le bradage du textile de haute qualité sur le territoire français. Reste à régler le sort des 350 autres salariés de Lejaby, dont les emplois ont été supprimés sur les sites de Bourg-en-Bresse, Bellegarde et Le Teil. Le candidat Sarkozy a réussi en quinze jours à régler le sort de cent salariés Lejaby, peut-il rééditer l'exploit ? Comme le proposait Bernard Thibault lors de son meeting de rentrée, dans cette période faste, il faut conseiller à toutes les entreprises menacées de fermeture de faire appel au savoir-faire du président ! Chiche! ■

VN n°158 - Août 2010



Le Grenelle de l'environnement aux oubliettes

On en parla beaucoup entre la fin de l'été et le début de l'automne 2007. Nicolas Sarkozy avait organisé un grand forum de patrons, de responsables associatifs et syndicaux sous la présidence de Jean-Louis Borloo. Ce Grenelle de l'environnement était une idée d'Alain Juppé, débarqué du ministère de l'Environnement à peine nommé pour avoir raté son élection de député à Bordeaux.



On plancha donc des semaines durant pour verdir la politique économique de la droite, du moins sur le papier. Les idées et les bonnes volontés étaient nombreuses et souvent sincères dans ce grand forum un peu bordélique. On parla de contraindre les industriels pollueurs à acheter des quotas de carbone que leur vendraient d'autres industriels moins pollueurs, lesquels délocalisaient déjà.

Les entreprises devaient faire ce bilan carbone et améliorer leur efficacité énergétique de 20 à 30 % en cinq ans. On allait retirer de la vente les équipements énergivores, faire de l'éolien, de l'hydraulique et du photovoltaïque, étendre l'étiquetage énergétique à tous les appareils électriques de grande consommation.

On allait augmenter le fret ferroviaire de 25 % avant 2012 et mettre les camions sur les trains pour des distances supérieures à 500 km, réduire les émissions des transports aériens de 50 % et le bruit d'autant. On allait développer le transport fluvial et instaurer « une éco-taxe kilométrique sur les poids lourds pour l'utilisation du réseau routier national non concédé, à l'horizon 2010 ».

On allait même, et c'était bien, « lancer un programme ambitieux de reconquête des centres villes en déclin » et, mieux encore, « lutter concrètement contre l'étalement urbain ».

On prit aussi « l'engagement progressif d'atteindre 20 % de produits biologique dans la restauration collective (...) de passer en agriculture biologique 6 % de la surface agricole utile (SAU) en 2010 et viser 20 % en 2020 ».

Dix-huit mois plus tard, lors de sa visite du salon de l'agriculture en 2009, le président de la République déclara au stand de la FNSEA que « l'environnement ça commence à bien faire ». La phrase fit le tour des médias sans toutefois devenir aussi célèbre que le « casse-toi alors pauv'con » lancé douze mois plus tôt à un visiteur qui refusait de lui serrer la main.

S'agissant du bilan du Grenelle au terme du quinquennat, on voit toujours plus de camions sur les routes et les autoroutes, tandis que le fret ferroviaire a considérablement reculé. Les nouveaux villages pavillonnaires continuent d'éloigner les nouveaux propriétaires appauvris de leur lieu de travail avec une note de carburant toujours en hausse, tandis que le bétonnage des terres agricoles consomme aujourd'hui 67 000 hectares par an. En revanche, l'agriculture biologique plafonne toujours à 2 % de la SAU.

Finalement, seule la marchandisation des quotas de pollution semble avoir marché à l'issue du Grenelle. Mais ce fut au détriment de l'État. En 2008-2009, quand la tonne de CO² se négociait à 28 €, des intermédiaires chargés de vendre aux industriels en manque des quotas de gaz en rab, ont escroqué l'État français de 1,8 milliard d'euros. Ils ne reversaient pas sur le CO² revendu la TVA perçue sur le CO² acheté. Il est vrai qu'il suffisait, en droit européen, de décliner son identité et de s'inventer un métier de « marchand de vent » pour faire son entrée dans ce nouveau business.

Sans doute un assez bon symbole du quinquennat de Sarkozy. ■

La cu



VN n°161 - Février 2011



Culture parent pauvre

« Lorsque j'entends le mot « culture », je sors mon revolver » éructait un autre... ! Le bilan du quinquennat en matière de politique culturelle pourrait légitimement être analysé à la lumière de cette ravageuse et brutale volonté. Christine Albanel, Renaud Donnedieu de Vabres, puis Frédéric Mitterrand. Trois ministres de la Culture en cinq ans ! Moins de deux années chacun en moyenne pour asseoir une politique qui pourtant, plus que d'autres encore, a besoin de temps et de concertation. Voilà où conduisent l'agitation permanente en lieu et place de la réflexion, l'écoute et le dialogue. Voilà où mène la recherche éperdue de la perverse « ouverture à la société civile » !

Dans le même temps, sur injonction de l'hôte de l'Élysée, ont été mises en place - face aux services du ministère, leurs directions et leurs personnels, priés de se taire - des « commissions » missionnées pour des « audits », sommées de critiquer l'existant mais disposant, elles, de moyens pour des « propositions »... à la condition qu'elles s'inscrivent dans les objectifs, par lui, préétablis.

Dans une continuité de fait en la matière, qui n'a pas commencé avec le présent quinquennat, cette démarche s'accompagnait de la valse brutale de directeurs de grandes disciplines culturelles et des médias du service public, au plus grand mépris des publics intéressés, du monde artistique, des créateurs. Et, peu à peu sont asphyxiés les outils pour une véritable « culture populaire » initiée par le Front populaire puis redéployée par le Conseil national de la Résistance. La Fédération nationale des Maisons de la jeunesse et de la culture est à l'agonie ! « Casse-toi pauvre con ! » en dit plus long que bien des thèses sur la peur qu'inspire le sens critique des peuples !

Les ravages de la décentralisation. La culture n'a de sens et d'utilité que dans la mesure où elle est acces-

sible au plus grand nombre. La décentralisation (sans moyens) des responsabilités de l'État vers les collectivités territoriales a donc d'abord touché la culture, considérée comme n'étant pas la priorité. Moins de financement égal moins d'initiatives dans la proximité. Alors que la région, le département, la commune sont précisément ces lieux de proximité rapprochant l'initiative culturelle du plus large public, parmi lequel les retraités, nombreux, plus hésitant devant les kilomètres à parcourir pour se rendre à un spectacle, dans un cinéma, un musée, un concert ou une bibliothèque. Il n'y a pas que le porte-monnaie qui freine la pratique culturelle !

Résistance au décervelage. Les intentions du pouvoir et de son « chef » du gouvernement ont été une chose, leur réalisation une autre. Si cet assassinat de la culture n'a pas atteint le niveau souhaité, on le doit tout à la fois aux professionnels, aux créateurs, ainsi qu'aux « consommateurs » de culture (les publics) qui ont, par leurs combats et leurs choix, constitué autant de pôles de résistance à cette tentative assumée de « libérer les cerveaux pour les rendre entièrement disponibles pour la publicité » comme disait un autre encore !

Quelle autre signification donner au nombre d'entrées au cinéma battant



des records inégalés depuis trois ans pour des films au succès retentissant reposant souvent plus sur le bouche à oreille que sur le concours des grands médias. Des films portant des valeurs, de l'espérance, qui font réfléchir, réagir et espérer. Même constat pour les grands musées ou l'opéra... Avec toujours trop peu d'évolution du clivage sociologique parmi les nouveaux visiteurs de ces lieux. Mais cela est une pratique qui s'apprend aussi dès l'école à condition qu'on lui en donne les moyens!

Démocratiser la culture. « La culture c'est ce qui resterait lorsqu'on a tout oublié ». Mauvais service qu'on lui rend en perpétuant cette expression. La Cgt, au fil de ses congrès, oppose à la politique actuelle, comme à cette expression, sa revendication d'une véritable « démocratie culturelle pour

rompre avec une vision élitiste de la culture, favoriser le partage des cultures de tous, y compris celles qui s'élaborent au travail (et dont les retraités peuvent être les « passeurs » d'une génération à l'autre) promouvoir à toutes les étapes de la vie, la lecture, l'écriture, les pratiques musicales, théâtrales et artistiques, et pour cela, solliciter le système éducatif, les services publics culturels, les comités d'entreprises, le mouvement d'éducation populaire et associatif. »

À ce propos, nos lecteurs, savent-ils qu'ils ont un outil tout trouvé pour participer à cet objectif : LSR (Loisirs et solidarités des retraités) que la Cgt a eu l'intelligence de créer en 1981 (tiens donc!) pour répondre à cette ambition et à leurs aspirations à vivre une retraite épanouissante. ■

Se loger, se soigner un privilège

Les attaques contre les acquis sociaux combattues inlassablement par les salariés et les citoyens ne datent pas d'hier. Mais depuis 2007, jamais un gouvernement n'avait mis autant d'énergie pour faire voter une kyrielle de textes impliquant une régression sociale. Tout laisse à penser qu'il se réfère à une feuille de route décidée par le Medef pour en finir avec ces droits sociaux, obstacle insupportable à une rentabilité financière maximum. C'est l'instauration d'une loi de la jungle, où les plus fragiles sont en danger !

VN n°159 - Octobre 2010



Les « acquis sociaux » dont on parle, peuvent apparaître comme une notion mal définie, pourtant ce sont les éléments essentiels déterminant notre qualité de vie au quotidien. Ils se traduisent concrètement par un ensemble de lois et de règlements régissant la santé, la Sécurité sociale, le logement, le Code du travail, les conventions collectives, le statut des fonctionnaires...

Retraité, actif, privé d'emploi, étudiant, personne n'échappe aux conséquences de ces lois.

Le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre dresse un constat catastrophique de la situation sociale de notre pays, en particulier sur l'aspect du logement. La France, 5^e puissance économique mondiale, affiche un tableau indécemment avec plus de 3,6 millions de mal ou non logés, et 10 millions

de personnes en situation de fragilité. Contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, ce contexte n'est pas dû à la crise, il résulte d'une politique écartant les plus vulnérables et les classes moyennes.

La doctrine du « tous propriétaires! » prônée par Sarkozy, a engendré une flambée des prix de l'immobilier ayant pour conséquences, une augmentation importante des loyers et une impossibilité d'accession à la propriété pour la plupart des salariés. Ce n'est pas « la maison Borloo à 100 000 euros », gadget de communication pour amuser les médias, qui, après un flop retentissant, a pu représenter une perspective sérieuse pour acquérir un toit.

Désormais, la situation du mal logement ne se limite pas aux personnes sans domicile fixe, elle s'est diversifiée, aggravée et enracinée. L'accès au logement devient de plus en plus complexe, les règles marchandes s'imposent à quatre foyers sur cinq, car 80 % du marché est détenu par des particuliers qui exigent les meilleures garanties. Pour accéder au logement, les personnes doivent parfois accepter des situations intolérables comme le surpeuplement ou/et la réduction des dépenses d'énergie.

Le coût du logement est de plus en plus élevé. Il est courant que celui-ci représente 50 % du revenu du foyer.

Si on y ajoute les charges, le chauffage, l'électricité, certaines familles ou personnes seules sont contraintes de faire des arbitrages difficiles, se loger ou se nourrir! L'abbé Pierre avait raison « le logement est une question de justice! »

Sur l'accès à la santé, la situation est aussi grave.

Sans compter les 700 millions d'euros de vaccins contre la grippe A jetés à la poubelle, nous venons de vivre cinq ans de gâchis avec la mise en place d'une réforme dite « loi Bachelot ». Dans le volet hôpital, ce texte contraint les hôpitaux à organiser les services et les soins à partir du concept de rentabilité permanente. C'est une fracture dans la pensée sociale du pays, instillée par les lobbies d'argent.

Tous les jours, nous apprenons la fermeture d'activités chirurgicales ou de maternités dans des centres hospitaliers de villes moyennes. Les multinationales alimentées par les fonds de pensions américains investissent partout : les urgences, les spécialités chirurgicales... Le groupe Korian rachète des petites cliniques pour récupérer des lits afin de créer une chaîne nationale d'établissements pour personnes âgées. Toutes ces « entreprises » ne vont pas se contenter d'une rentabilité à un chiffre. Elles sont en train de ruiner la France. Des volumes d'argent considérables quittent le pays au lieu d'être réinjectés pour faire vivre le secteur public, seul garant d'accessibilité des soins pour tous.

Le coût de la santé supporté par les ménages atteint 42 millions d'euros et 50 % des dépenses de santé de ville. La taxation des mutuelles par l'État a contraint celles-ci à majorer leurs tarifs de 12 %.

Dans le secteur libéral, en l'absence d'une régulation, les dépassements d'honoraires n'ont jamais été aussi importants et généralisés. Les délais pour obtenir un rendez-vous de consultation spécialisée atteignent plusieurs mois. Pour certaines disciplines médicales, il est difficile de trouver un médecin de secteur 1 (médecin pratiquant les tarifs définis par Sécurité sociale). Pas étonnant que de plus en plus de personnes renoncent aux soins, mettant leur santé en danger. C'est un recul sans précédent de la situation sanitaire de la population qui aura, si cette politique est maintenue, des conséquences sur les dépenses de santé, la mortalité infantile et l'espérance de vie en général. Il est urgent d'arrêter le saccage de notre beau pays. ■



Droit
du
travail

Le Medef se taille

La Cgt a fait le bilan de l'évolution du droit pour les salariés depuis dix ans par une note du collectif confédéral DLAJ (Droit liberté et activité juridique) qui publie régulièrement une lettre Droit en liberté. Les revues Droit ouvrier et RPDS (Revue pratique de droit social) informent de l'évolution juridique, donnant aux syndicalistes confrontés aux réalités du quotidien, les informations nécessaires à leur combat. Décriptage.

Atteinte au droit de grève. La déstructuration du Code du travail a commencé en 2002, pour se poursuivre par des attaques frontales notamment pour réduire le droit de grève à sa portion congrue. Après la SNCF et la RATP, c'est le transport aérien qui est visé, par la proposition d'un délai de demande de 48 heures pour les salariés de l'aéronautique, et tout est fait, partout, pour que ce droit ne soit pas exercé, par les intimidations que l'on connaît, mais aussi par l'action systématique du patronat pour essayer de réduire ce droit, avec une jurisprudence qui lui est de plus en plus favorable.

Atteinte aux moyens des syndicats. Il existe un droit républicain d'hébergement des syndicats. Il a été remis en cause dans plusieurs villes, notamment à Châteauroux et à Chartres, les syndicats étant sommés de quitter des locaux qui leur étaient attribués pour se retrouver dans l'obligation de louer dans le privé, alors qu'ils n'en ont pas les moyens. L'institution judiciaire s'est comportée comme si le droit d'hébergement syndical n'existait pas, encourageant ainsi l'élimination physique des syndicats.

Les prud'hommes sur la sellette. Trois dangers guettent les prud'hommes. Le premier, c'est la suppression de tout ce qui caractérise sa spécificité, par rapport au mécanisme général

de la justice, comme si le monde du travail devait abandonner un acquis historique pour se retrouver relégué aux conditions de la justice ordinaire. Le second, c'est l'étouffement de ses moyens par la suppression de 63 conseils de prud'hommes, mettant ainsi les salariés dans une situation de plus en plus éloignée des instances de leur défense. Le troisième, c'est la remise en cause possible des élections prud'homales, organisées toujours de telle manière qu'elles provoquent une abstention trop grande pour justifier la représentativité syndicale. Comme pour la Sécurité sociale, c'est tout un pan de la démocratie sociale qui est étouffé.



Illustration de la couverture du guide des Prud'hommes.

VN n°166 - Décembre 2011



la part du lion



La représentativité syndicale en peau de chagrin.

Tout est fait pour que les salariés aient de moins en moins de représentants à tous les échelons, du délégué du personnel jusqu'au comité de groupe, avec notamment l'exemple du groupe Mediapost où la direction veut modifier de manière drastique le périmètre de la représentation syndicale (une chute de 80 à 11 représentants). Si des progrès relatifs avaient été faits, par l'accord de 2003 sur la représentativité syndicale, ne permettant pas, notamment, à un syndicat minoritaire de signer n'importe quoi sur le dos de la majorité des

salariés, ce que le patronat a lâché d'un côté, il tente toujours de le reprendre de l'autre.

L'activité syndicale criminalisée et une justice de plus en plus inaccessible. Dans la foulée du mouvement pour la défense des retraites, un rouleau compresseur judiciaire a été engagé contre les syndicalistes, que ce soit lors d'occupation de locaux, de collages d'affiches... L'exemple de Xavier Mathieu, leader du conflit des Conti, condamné pour avoir refusé de se prêter au prélèvement ADN, est bien la preuve d'un acharnement liberticide. Aussi, les dispositions rendant la justice inaccessible pour les salariés les plus modestes fait ses ravages (35 euros pour un recours en justice, 115 euros pour une procédure d'appel, 119 euros pour une demande de régularisation d'un travailleur immigré) sans qu'il ait assurance d'avoir une régularisation.

Malgré ce catalogue de pressions totalitaires, les actions permettent de tailler une brèche dans le décor. Ainsi, le 18 janvier dernier, une victoire a été acquise dans le cadre de l'unité syndicale (Cgt, CFE, CGC, CFDT et Solidaires), avec l'appui précieux du Syndicat des avocats de France.

L'État a été condamné devant le Tribunal de grande instance à verser des dommages et intérêts conséquents aux salariés pour ne pas avoir assuré les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la justice prud'homale. Une victoire qui en appelle d'autres.

La liberté de se défendre est un combat permanent qui demandera autant de ténacité que de solidarité, avant et après les élections, pour reconquérir les libertés perdues et en gagner d'autres. ■

La souveraineté na

De Gaulle doit se retourner dans sa tombe. Il avait sorti la France de l'Otan. Sarkozy a organisé le retour. Le général menait une politique de souveraineté. Sarkozy, lui, s'est totalement aligné sur l'atlantisme. Cerise sur le gâteau, l'ancien maire de Neuilly a multiplié les aventures guerrières.

Plusieurs spécialistes dans le domaine de la psychologie affirment que l'actuel président de la République souffrirait d'un complexe : celui du petit. Selon des études médicales, les hommes -et les femmes- politiques de petite taille auraient plutôt tendance à manifester leur revanche par la violence et la subordination aux plus grands. Vrai ou faux ? Le monde animalier n'échappant pas à la règle, le roquet, par exemple, aboyant plus fort que le molosse, il se pourrait que la faculté ait raison.

C'est aux États-Unis qu'a lieu la première visite officielle du tout nouveau président Sarkozy. Pas à Washington, pas à New York mais dans l'État du Maine où George Bush dispose d'une résidence familiale. Un pique-nique est organisé, le Texan adorant le barbecue et la sauce mexicaine. Sarkozy s'enfourne des brochettes en célibataire, Cécilia n'ayant pas fait le déplacement prétextant une angine blanche. Les prémisses d'un divorce annoncé.

Le président français se répand en louanges sur son hôte déjà au plus bas dans les sondages et conspué par une majorité de ses concitoyens. Bush dit le plus grand bien de son invité et souligne leur accord sur « pratiquement tous les dossiers ». Lesquels ? Sarkozy a fait le voyage pour annoncer à Bush le retour de la France dans le commandement unifié de l'Otan, le renforcement des troupes françaises en Afghanistan et en Afrique, le total accord sur la politique nord-américaine au Proche-Orient et même sur les orientations du FMI avec en prime la nomination de Do-

minique Strauss-Kahn à la tête de l'institution. Bush se déclare « heureux » de cette visite « rompant » avec le passé. Sur une chaîne de télévision, quelques jours plus tard, il ajoutera à propos de Sarkozy : « Voici un bon président ». Chirac a apprécié.

Tout ce qui avait été discuté au mois d'août 2007 dans la résidence des Bush



VN n°163 - Juin 2011



tionale bafouée

se mettra vite en place. Reste l'Union européenne et un Traité (celui de Lisbonne, rejeté par le peuple français) à faire adopter par une assemblée croupion. Puis, plusieurs opérations militaires font visiblement jouir le chef des armées avec les opérations en Côte d'Ivoire, en Libye et d'autres plus obscures que l'opinion découvrira le jour où sera levé le secret Défense. Sarkozy aura rempli l'autre volet de sa mission, celle de l'atlantisme, tant rêvé par une partie de la droite, celle qui avait regretté la non participation de la France à la guerre en Irak, celle qui pense et rêve en américain.

Durant ces cinq dernières années, la France a perdu en autorité, en crédibilité, en prestige. Les rododromes de l'agité provoquent les quolibets dans la plupart des capitales du monde. À New Delhi comme à Pékin, on n'apprécie guère la vulgarité du personnage. À Brasilia comme Bamako, on peste contre le racisme non camouflé de l'équipe au pouvoir à Paris. Dans la plupart des capitales européennes, on s'interroge sur

qui porte la culotte dans le « couple » franco-allemand ? Dans le monde, on regrette que la politique française se résume à des coups, à des promesses non tenues, à un énervement permanent, à des menaces à peine voilées.

Les autorités françaises, depuis cinq ans, sont impliquées dans la plupart des sales affaires. Au début du quinquennat, les tapis rouges étaient déployés pour les dictateurs Kadhafi, Assad, Moubarak... On sait ce qu'ils sont devenus. Depuis cinq ans, Paris a suivi sans réserve la politique criminelle au Moyen-Orient des gouvernants israéliens. Dans le même temps, la France est intervenue en Afrique et en Méditerranée.

Il y a quelques années, une citoyenne américaine déclarait dans ces mêmes colonnes : « À l'étranger, je n'ose plus dire que je suis nord-américaine. Bush me fait trop honte. » De nombreux Français aujourd'hui n'ont pas seulement honte. Ils ont mal à leur France. ■

● LES CHIFFRES DU QUINQUENNAT SARKOZY

600 000 chômeurs de plus en quatre ans

300 000 emplois industriels supprimés en quatre ans

6,5 millions de personnes ont travaillé pour moins de 750 € net par mois du fait de la précarité

La dette publique est passée de **1150 milliards** d'euros en 2006 à **1800 milliards** en 2011

L'épargne des ménages a baissé de **190 milliards** d'euros entre 2007 et 2009

Le bouclier fiscal a conduit le ministère des Finances à rembourser **3 milliards** d'euros aux riches contribuables en 5 ans dont **30 millions** à Liliane Bettencourt pour la seule année 2008

La prime à **1000 €** par salarié promise par Sarkozy en 2011 et versée par les entreprises qui distribuent des dividendes a été de 100 € chez Axa, de 150 € chez Renault, de 600 € chez LVMH (Bernard Arnault) et chez l'Oréal (Liliane Bettencourt), de 8 € chez Sécuritas

Ces chiffres proviennent du livre *Un quinquennat à 500 milliards* de Mélanie Delattre et Emmanuel Lévy paru en janvier 2012 aux éditions Mille et une nuit.



Des changements durables

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy restera sans doute comme celui de l'injustice et des inégalités. Les politiques économiques et sociales inspirées par le Medef et méticuleusement mises en œuvre par le gouvernement ont non seulement, supprimé des emplois industriels par centaines de milliers, tiré un trait sur le dialogue social, détricoté les droits des salariés et sapé le socle du pacte social de notre pays issu du programme du Conseil national de la Résistance. Pourtant, rien n'est joué. À la veille d'échéances électorales, la Cgt rappelle qu'elle a fait des propositions cohérentes pour que les choses changent durablement. Le point avec Eric Aubin, membre de la commission exécutive de la Cgt.

revenir
à la retraite
à 60 ans

**Le dossier
des retraites
n'est pas clos.**

La loi de novembre 2010 n'a pas réglé la question.

D'abord

parce que deux rendez-vous sont d'ores et déjà programmés : 2013 pour des discussions sur le remplacement de notre système par répartition et 2018 sur la question du financement. Mais aussi parce que la réforme de 2010 ne passe pas dans le pays. Elle est considérée, à juste titre, comme injuste et inefficace. Le meeting national que la Cgt a organisé au Zénith de Paris le 30 janvier dernier a d'ailleurs soulevé un grand enthousiasme sur le retour à l'âge légal de départ à 60 ans pour tous et la reconnaissance de la pénibilité avec un départ anticipé avant 60 ans.

Nous sommes là sur des choix de société. Ce n'est pas parce que l'on vit plus longtemps que l'on doit travailler plus longtemps. La retraite doit permettre aux salariés qui ont contribué à la production de richesses pendant plusieurs décennies de bénéficier de plus de temps libre.

Nous proposons de maintenir le système par répartition et de financer durablement le retour à l'âge légal de départ à 60 ans et avant 60 ans au titre de la pénibilité de la manière suivante :

- élargissement de l'assiette des cotisations à tous les revenus qui en sont exonérés. Les politiques actuelles pénalisent lourdement les comptes sociaux, notamment ceux de la protection sociale et notre système de retraite. Selon la Cour des comptes, le manque à gagner est de 9 milliards pour la protection sociale et 2 milliards pour la retraite ;

- mise à contribution des revenus financiers des grandes entreprises, au même niveau que les revenus du travail. Depuis les années 1980, les dividendes explosent. En 25 ans, ils ont été multipliés par 13. Les salaires par 2 seulement... 20 milliards peuvent être de suite dégagés et servir utilement au système de retraite ;

- suppression des exonérations de cotisations et mise en place d'un système de modulation variable en fonction des politiques d'emploi et salariales des entreprises, de leur taille et de leur secteur d'activité. Nous estimons que cette mesure, si elle ne dégage pas forcément beaucoup d'argent, aura de toute façon un effet bénéfique sur l'emploi qui, lui, générera des rentrées de cotisations supplémentaires.

En ce qui concerne le départ anticipé avant 60 ans, la Cgt rappelle qu'il existe toujours une différence de sept ans d'espérance de vie moyenne entre un ouvrier et un cadre. Sept années qui s'expliquent par la pénibilité du travail, l'exposition aux risques et les rythmes de travail. ■

une autre
stratégie
industrielle

**La question de
l'emploi industriel
est centrale.**

Les politiques de délocalisations ont des effets désastreux. Du point de vue

humain, social et économique. Sous le quinquennat qui se termine, la France a perdu entre 300 000 et 500 000 emplois industriels de plus. L'annonce de nombreux plans sociaux est reportée après les élections. On nous dit que l'industrie française n'est plus compétitive parce que le coût du travail est trop élevé. Par rapport à l'Allemagne notamment. Il faut casser le cou à cette affirmation.

VN n°164 - Août 2011





Le coût du travail n'est pas en cause. Toutes les études confirment que la France tient la comparaison et que la productivité y a même augmenté. En réalité, il s'agit d'abord d'augmenter les profits et la rentabilité en produisant moins cher ailleurs.

Au-delà, la Cgt pense qu'il faut une autre vision industrielle, notamment dans la recherche et le développement, qui sont de moins en moins orientés vers l'industrie et donc l'emploi. 70 % des sommes qui y sont consacrées vont vers la finance. Reste bien sûr que la question du financement des filières industrielles est posée dans notre pays. Dans de nombreux secteurs, les entreprises ont des carnets de commandes remplis, mais pas de financement. Ce problème peut trouver une solution avec la création d'un pôle financier public pour l'industrie. Un emploi industriel génère en moyenne 73 000 euros de valeur ajoutée. Ce qui n'est pas le cas des emplois de service.

La Cgt propose de réintégrer la sous-traitance, avec une politique qui respecte le sous-traitant : en mettant fin au travail illégal, en ayant une pratique de prix interdisant le dumping social, fiscal et environnemental. Il est indispensable que le droit français puisse s'appliquer dans les entreprises ainsi relocalisées. ■

augmenter
le pouvoir
d'achat

La consommation est un des principaux piliers de l'économie.

Elle crée de la croissance et donc de l'emploi.

Les salaires des secteurs public et privé et les retraites ne sont plus suffisamment revalorisés. En-dessous de 1,9 % de croissance, une économie ne crée pas d'emploi. Or, les prévisions françaises pour 2012 sont basées sur 0,3 voire 0,5 %.

La Cgt propose de relancer le pouvoir d'achat pour réamorcer la mécanique économique. C'est vital ! Depuis cinq ans, le Smic n'a bénéficié d'aucun « coup de pouce » et le point d'indice des fonctionnaires est bloqué. Pourtant les entreprises ont continué d'augmenter les dividendes. C'est cette politique de financiarisation de l'économie qui assèche le pouvoir d'achat. L'arnaque de la hausse programmée de la TVA de 1,6 % ne va rien arranger. L'argent existe.

La Cgt propose de porter le Smic à 1 700 €, de remettre à niveau le point d'indice des fonctionnaires et de revaloriser les retraites avec un taux de remplacement de 75 % de l'ancien salaire avec un minimum égal au Smic de 1 700 €. Le financement est possible. ■

une véritable
justice
sociale

Une profonde réforme fiscale est essentielle.

L'impôt sur le revenu n'est plus assez progressif. Les

contribuables les plus aisés paient moins d'impôts, voire pas du tout par le jeu de la multitude de déductions, d'exonérations et autres niches fiscales socialement inutiles. Les plus pauvres paient proportionnellement plus d'impôts.

Ce quinquennat a amplifié ces inégalités. De plus, la non revalorisation des taux cette année va mécaniquement augmenter l'impôt de quelques centaines de milliers de contribuables et rendre impossible de centaines de milliers d'autres.

La Cgt propose d'inverser la tendance en augmentant la progressivité de l'impôt sur le revenu en créant de nouvelles tranches pour les plus aisés. Il faut soumettre à l'impôt tous les revenus du capital, au même niveau que les revenus du travail ; augmenter l'ISF actuellement revu à la baisse, afin qu'il soit réellement efficace.

La Cgt propose de supprimer toutes les niches fiscales qui n'ont aucune utilité sociale. Selon la Cour des comptes, environ 50 milliards d'exonérations ne servent à rien d'autre qu'à réduire l'impôt des plus riches. Enfin, il faut alléger la TVA qui constitue l'impôt le plus injuste. Elle pénalise la consommation des moins fortunés. ■

une Europe
démocratique
et sociale

La construction de l'Europe actuelle est caractérisée par une absence de démocratie.

Les décisions qui engagent

les peuples sont prises sans eux. La commission européenne et les gouvernements leur imposent des sacrifices injustes et inefficaces, directement issus du diktat des marchés financiers et des agences de notations.

La Cgt entend tout faire pour construire des convergences syndicales et continuer le combat pour la démocratie et l'Europe sociale. Un combat largement partagé d'ailleurs, puisqu'il était au centre de la journée de mobilisation du 29 février contre les politiques d'austérité dans la plupart des pays d'Europe à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES).

La Cgt veut un socle de droits sociaux européens sur la base duquel les syndicats et la CES pourraient construire leurs mobilisations. La question des convergences est centrale au moment où nous sommes confrontés à une attaque en règle contre les corps intermédiaires comme les syndicats. Les pouvoirs ne veulent plus de contradicteurs. Il faut lutter. Il y va de l'avenir du syndicalisme. En Europe et en France. ■